

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 24 (1916)
Heft: 3

Artikel: Payerne et les mestral de rue
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-20436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans l'affaire ? C'est probable, mais l'accord a pu n'être que verbal. Le document que nous avons sous la main n'y fait en tout cas aucune allusion.

Mais voici l'heure d'exécuter le traité.

(*A suivre.*)

Maxime REYMOND.

PAYERNE ET LES MESTRAL DE RUE

Comme le dit M. Maxime Reymond dans son très remarquable travail sur l'Abbaye de Payerne publié en 1912 dans la *Revue historique vaudoise*, au moment où Pierre de Savoie apparaît dans l'histoire de cette ville, elle était administrée par des officiers du prieuré, l'avoyer chargé de la justice et du commandement militaire, le métral qui a la police des marchés et quelque autorité administrative, le collecteur de dîmes, tous fonctionnaires qui apparaissent dès le milieu du XII^{me} siècle. Il y a encore une famille de chevaliers les « milites » de Payerne qui paraissent avoir eu à l'origine la haute main sur l'administration de la ville. Le premier est Olivier de Payerne, mentionné de 1135 à 1155. Il y a aussi le métral Otton, fils d'Olivier, qui vivait en 1149 et son fils Guillaume, tous « milites ». Cette famille des chevaliers de Payerne disparaît vers la fin du XIII^{me} siècle. Ses armes, d'après l'armorial de Mandrot de 1880, étaient d'azur au chevron d'or renversé chargé de sept losanges d'azur. L'armorial de Mandrot de 1856 donne d'autres armoiries, sans indiquer les émaux, savoir une bande chargée de trois coquilles.

Dès le début du XIV^{me} siècle, on voit apparaître à Payerne une famille portant le nom de Mestral, dont les membres n'ont jamais occupé les fonctions du métral de Payerne, fonctions qui à partir de cette époque n'étaient pas héréditaires. Ces Mestral n'ont rien de commun avec le métral

Otton de Payerne. On ne saurait en effet conclure du fait qu'on voit au cours du XII^me siècle un Otton métral de Payerne, et un Otton à Rue, qu'ils sont de la même famille, pas plus qu'on peut inférer que le métral Jean, officier de Combremont-le-Grand en 1549, qui était un Viquerat, est le même personnage que n. Jean Mestral, fils de Girard S^r de Combremont-le-Grand qui vivait en même temps. Il ne s'en suit pas non plus de ce que divers membres de la famille Viquerat ont rempli les fonctions de métral à Combremont, qu'il y ait eu une métralie héréditaire de ce lieu.

Le *Bailliage de Vevey et Chillon*, publié en 1860, reproduit un manuscrit de 1660 d'André de Joffrey et de Jean-Daniel de Blonay, d'après lequel le château de Rue appartenait autrefois à un seigneur portant le même nom, dont sont descendus les Mestral de Payerne, les prédécesseurs desquels avaient vendu leur terre ¹ à la maison de Pesme, s'étant réservé le droit de mestralie sur le dit Rue avec des censes et des dîmes. Pour cette cause, dit le manuscrit de 1660, ils négligèrent leur ancien nom de Rue, et prirent celui de Mestral, comme n'étant demeurés sur la dite terre.

Les premiers membres de la famille Mestral que l'on voit à Payerne sont: en 1309 Pierre, qui y fait l'acquisition de propriétés; en 1313, 1327 Jean; en 1345 Pierre, prieur de Payerne; en 1360 Marguerite, etc., etc.. L'arrivée de cette

¹ Le manuscrit aurait dû dire « leurs terres » car il ne s'agissait pas, comme on pourrait le croire, de la seigneurie de Rue, qui vers 1250 avait passé à la maison de Savoie à laquelle le S^r Jean de Rue, fils du sire Rodolphe, avait dû abandonner tous ses droits. Outre le fief de la mestralie, les Mestral de Rue possédaient dans ce bourg, de toute antiquité, des immeubles et des terres qui furent cédés en partie aux de Prez, donzels de Rue, aux de Pesme et à d'autres. La mestralie de Rue est mentionnée déjà en 1155. On voit en effet qu'en la dite année une transaction est passée au château de Rue, chez Pierre, mestral de Rue (Hec compositio facta est apud castrum Rote, in domo Petri, ministralis. M. et Doc. T. XII. Cart. Hautcret).

famille à Payerne n'alla pas sans de grandes difficultés, et cela se comprend, vu que les bourgeois de cette ville ne voyaient pas d'un œil favorable une famille puissante, originaire d'une localité voisine, venir s'installer au milieu d'eux et chercher à occuper dans le bourg une situation prépondérante. De là, les luttes violentes qui ne tardèrent pas à éclater entre les nouveaux venus et les familles Mallet et Deschaux qui à cette époque jouaient à Payerne un rôle important. M. Maxime Reymond a jeté, dans son travail sur l'Abbaye de Payerne, une vive lumière sur cette période troublée, jusqu'ici assez obscure, de l'histoire de cette ville, et il n'y a pas lieu d'y revenir.

Comme le dit le manuscrit de 1660 cité plus haut, ce sont des membres de la famille des Mestral de Rue, qui tout en conservant la mestralie de ce lieu, vinrent se fixer à Payerne, ainsi que le prouvent les actes cités ci-après tous relatifs aux ancêtres directs de n. Pierre Mestral lieutenant d'avoyer en 1506 puis avoyer de Payerne jusqu'en 1536 qui, ensuite de la conquête du pays de Vaud par Berne et Fribourg, vendit le 2 septembre 1538 ($\frac{5}{5}$)¹ à LL. EE. de Fribourg, la mestralie de Rue et toutes ses appartenances. Le mémoire ($\frac{5}{3}$) dressé par Pierre Mestral à l'occasion de cette vente dit, entre autres :

« Je porte les armes de la ville de Rue³ qui sont celles de
» ma famille depuis plus de trois cents ans avec la croix de
» St. André en or³. »

¹ Les chiffres entre parenthèses sous forme de fractions, renvoient aux sources dont la liste se trouve à la fin du présent article.

² Rue. Rota. La Roue.

³ La croix de St-André ou sautoir.

Ces armes, de gueules au sautoir d'or, chargé d'une roue de sable, se voient encore de nos jours, notamment à l'église de St-Martin à Vevey, au temple de Payerne, à Combremont-le-Grand, à l'église et au château, ainsi que sur des vitraux et meubles des XVI^{me} et XVII^{me} siècles.

Et plus loin :

« La mestralie de Rue, la plus noble et la plus ample du
» pays, est une espèce de coseigneurie de Rue, qui appartient
» à ma famille de toute antiquité.

Pierre déclare ensuite que :

» S'il vend sa mestralie ce n'est que pour éviter des diffi-
» cultés et des ennuis à l'avenir, mais que ce n'est point par
» pauvreté.

Le comte de Savoie, en succédant aux sires de Rue dans leurs droits sur cette terre, s'y fit représenter dès 1255 par un châtelain, dont les fonctions n'étaient pas héréditaires. La descendance de Jean, fils de Rodolphe, dernier seigneur de Rue, de cette maison, a disparu vers le milieu du XIII^{me} siècle. A ce moment, la famille de Rue, qui comprenait d'autres branches que celle des seigneurs Rodolphe et Jean, quitte Rue et se disperse, car on constate à cette époque la présence de quelques-uns de ses membres dans des localités des environs. C'est ainsi qu'on voit en 1251 ($\frac{110}{16}$) un autre Jean de Rue, bourgeois de Fribourg, et en 1277 ($\frac{110}{16}$) à Cossonay, Perrette, veuve de Guillaume de Rue et ses fils Humbert, Henry, Jaques et Jordan. Vers cette époque Humbert devint mestral de Rue, probablement par héritage d'un de ses prédécesseurs, Nicolas ou Cuno, dont le rapport de parenté avec lui n'est pas déterminé, et il laissa la mestralie de Rue à son fils Jean qui suit ; celui-ci, tout en conservant ce fief ainsi que des censes, des dîmes et des immeubles à Rue, dont il portait les armes, se fixa à Payerne, alors que Mermet et Robert, fils de Jordan frère de Jean, s'établirent à Vevey.

JEAN donzel, mestral de Rue,
fils d'Humbert,

en 1306, témoin ($\frac{4}{4}$),

en 1313, témoin ($\frac{4}{5}$),

- en 1313, le 28 mars. Le prieur de Payerne proteste contre une imposition décrétée par les bourgeois de Payerne, et intime à Nicolas de Serie, chevalier, Pierre Galcheri, Jean Mestral donzels, Hugues Malz, Aymon Malz, Jaques Malz l'ainé, etc., tous bourgeois de Payerne. l'ordre d'annuler cette décision. Ces personnages, au nombre de dix, paraissent former le Conseil de Payerne à cette époque ($\frac{113}{14}$),
- en 1314, témoin, à Payerne, de la restitution de la juridiction de la ville de Payerne au monastère. Cette restitution a eu lieu sur la place publique ($\frac{113}{14}$),
- en 1317, indiqué comme frère de Nicolas et de Berthold ($\frac{110}{2}$),
- en 1319, Jean Mistralis, donzel, est l'un des cinq témoins de l'acte du 5 juin 1319 par lequel Amédée comte de Savoie, promet de protéger le couvent de Payerne ($\frac{113}{14}$),
- en 1325, témoin ($\frac{111}{1}$),
- en 1327, vend la grande dîme du froment et de l'avoine due au Prieuré de Payerne ($\frac{108}{13}$),
- en 1334, jugement rendu par Jean ($\frac{4}{6}$),
- en 1340, Donzel de Payerne, père de Guillaume (qui suit) ($\frac{114}{14}$).
- en 1343, Jean, fils de feu Humbert ($\frac{4}{7}$).
- en 1344, Jean, fils de feu Humbert ($\frac{4}{9}$).
- en 1347, Rolet et Guillaume frères, fils de feu Jean Mestral de Rue ($\frac{101}{2}$).
- en 1347, Rolet fils de feu Jean Mestral de Rue ($\frac{110}{2}$).

GUILLAUME, donzel, mestral de Rue,
fils de Jean.

- en 1347, Rolet et Guillaume frères, fils de Jean Mestral de Rue ($\frac{101}{2}$).
- en 1362, frère de Pierre, d'Amédée et de Jaques. Ce Pierre

était peut-être le Prieur de Payerne, mais il n'est pas mentionné comme tel dans cet acte ($\frac{4}{11}$).

en 1362, le châtelain de Rue déclare sous serment que Guillaume Mestral est noble ($\frac{113}{34}$).

en 1365, Donzel de Rue, envoyé à Jougne par le Bailli de Vaud pour la garde des passages du Jura ($\frac{113}{14}$).

en 1372, Guillaume Mestral de Rue Domicellus ($\frac{111}{3}$).

en 1377, nommé avec ses nièces ($\frac{4}{13}$).

PIERRE, donzel, mestral de rue,
fils de Guillaume.

en 1363, envoyé à Nyon par le châtelain de Rue ($\frac{113}{34}$).

en 1401, Pierre Mestral, fils de Guillaume, donzel de Rue ($\frac{11}{2}$).

en 1403, n. Pierre Mestral de Payerne, mestral de Rue ($\frac{4}{18}$).

en 1406, fils de Guillaume ($\frac{4}{11}$).

Pierre, père de Pierre, père de Philibert, père de Pierre — (confession de ce dernier en 1534) ($\frac{5}{1}$).

PIERRE, donzel, mestral de Rue,
fils de Pierre.

en 1433, Pierre, père de Philibert, père de Pierre, mentionné dans la confession de ce dernier en 1534, comme ayant racheté le 14 février 1433 les droits de son parent Pierre de Tavel, résidant à Vevey, sur la mestralie de Rue. Celui-ci tenait ces droits en qualité d'arrière-petit-fils de Jordan fils d'Humbert Mestral de Rue. Jordan avait épousé en 1307 Isabelle de Tavel, et ses descendants prirent le nom de celle-ci après avoir quitté Rue pour s'établir à Vevey. Cette branche des Mestral de Rue qui existe encore actuellement à Berne et dans le canton de Vaud, porte écartelées les armes Mestral de Rue et de Tavel ($\frac{5}{1}$).

- en 1445, Donzel, témoin à Payerne ($\frac{113}{13}$).
en 1477, Philibert et Girard fils de feu Pierre ($\frac{1}{2}$).

PHILIBERT, donzel, mestral de Rue,
fils de Pierre.

Bourgeois de Payerne et de Rue,
Membre du Conseil de Payerne,
Ecuyer du duc de Savoie.

- en 1477, Philibert, fils de Pierre ($\frac{1}{2}$).
en 1479, » » ($\frac{1}{2}$).
en 1482, Donzel de Rue et Girard son frère ($\frac{4}{20}$).
en 1490, mestral de Rue ($\frac{4}{21}$).
en 1495, Girard et Philibert frères ($\frac{1}{2}$).
en 1510, Girard, fils de Philibert ($\frac{111}{4}$).
en 1534, Pierre fils de feu Philibert ($\frac{5}{1}$).
en 1539, » » » ($\frac{113}{7}$).

PIERRE, donzel, mestral de Rue,
fils de Philibert.

- en 1506, Donzel, L^t de l'avoyer de Payerne ($\frac{113}{14}$).
en 1517, Avoyer de Payerne ($\frac{110}{8}$).
en 1520, Jugement rendu par Pierre, avoyer, au nom du duc
Charles de Savoie ($\frac{111}{5}$).
en 1526, Jugement rendu par Pierre, avoyer, au nom du duc
Charles de Savoie ($\frac{5}{2}$).
en 1534, Confession de Pierre, fils de feu n. Philibert, fils de
Pierre, fils de Pierre, Mestral de Rue ($\frac{5}{1}$).
en 1538, Fils de feu Philibert (mémoire sur les droits et
avantages de la mestralie de Rue) ($\frac{5}{3}$).
en 1538, Ancien avoyer de Payerne ($\frac{5}{5}$).
Vente de la mestralie de Rue.
en 1539, Confession de n. Pierre fils de feu n. Philibert
Mestral de Rue ($\frac{113}{7}$).

Donzel et bourgeois de Rue, à présent résidant à Payerne.

L'énumération qui précède ne comprend qu'une partie des actes relatifs aux ancêtres directs de Pierre.

L'avoyer Pierre ne laissa qu'une fille, Anne, qui épousa en premières noces Petermann Zimmermann, Banneret de Fribourg, et en secondes noces Claude de Montenach, Conseiller de Fribourg. — n. Girard Mestral, seul frère de Pierre, avait épousé en 1510 ($\frac{111}{4}$) Marie, fille du donzel Jean de Mont. En 1514 ($\frac{6}{2}$) il devint seigneur de Brit. Lors de son passage à Payerne 1532 ($\frac{1}{3}$), le duc Charles de Savoie le nomma écuyer. Banneret de Payerne dès 1537, il succéda en 1536 à son frère Pierre comme avoyer de Payerne, et la même année on le voit au camp devant Chillon ($\frac{110}{8}$) à la tête du contingent de Payerne. En 1557 ($\frac{112}{11}$) il achète de n. Bernard d'Avenches la seigneurie de Combremont-le-Grand, et en 1553 de n. Pierre Cerjat celle de Combremont-le-Petit. De son mariage avec Marie de Mont, Girard n'eut que deux filles, mais sa seconde femme Pérussonne de Crostel lui donna trois fils et quatre filles. Ses fils, mentionnés tous trois dans une reconnaissance de 1566 ($\frac{12}{2}$), étaient Jean, qui devint seigneur de Combremont-le-Grand, George qui fut seigneur de Combremont-le-Petit, et François qui eut la seigneurie de Brit. La descendance de Jean et celle de François sont éteintes. Celle de George seule subsiste actuellement. X.

SOURCES

- $\frac{1}{2}$ Registre de reconnaissance des années 1444 à 1536, aux archives Mestral de Rue.
- $\frac{1}{3}$ Brevet d'écuyer du duc Charles de Savoie donné à Payerne à n. Girard Mestral le 18 Juin 1532. Original aux archives Mestral de Rue.

- $\frac{4}{4}$ Copie notariée de 1524 à la cure de Rue. Acte du 8 octobre 1306. Mémorial de Fribourg I. p. 322.
- $\frac{4}{5}$ Testament de Rodolphe, curé de Promasens, du 13 décembre 1313. Archives d'Etat, Fribourg, Rue, n° 43.
- $\frac{4}{6}$ Jugement rendu le 17 juillet 1334 par Jean Mestral de Rue. Archives d'Etat, Fribourg, Haut Crêt, n° 40.
- $\frac{4}{7}$ Vente faite par Guillaume de Blessens à Jean fils de feu Humbert, le 6 janvier 1343. Archives d'Etat, Fribourg, Rue, n° 57.
- $\frac{4}{9}$ Legs fait à Haut Crêt le 23 avril 1344 par Jean fils de feu Humbert. Archives d'Etat, Fribourg, Haut Crêt, n° 47.
- $\frac{4}{11}$ Hommage prêté au comte Amédée de Savoie pour la mestralie de Rue le 20 mars 1362. Expédition de cet acte faite en 1406 pour n. Pierre Mestral. Arch. Et. Frib., Rue, n° 21.
- $\frac{4}{13}$ Confirmation des droits sur Rue par Amédée comte de Savoie le 16 avril 1377 en faveur de Guillaume Mestral de Rue et de ses nièces. Arch. Et. Frib., Rue, n° 81.
- $\frac{4}{18}$ Ecrits des feuilles XI verso, etc. du Quernet des fiefs nobles du Pays de Vaud, 13 septembre 1403, Arch. Et. Frib., n° 74.
- $\frac{4}{20}$ Partage entre les frères Girard et Philibert Mestral de Rue, donzels de Rue, le 12 novembre 1482, Arch. Et. Frib. Rue, n° 509.
- $\frac{4}{21}$ Emoluments dus à n. Philibert, comme mestral de Rue le 7 juin 1490 et le 18 août 1496. Arch. Et. Frib., n° 331.
- $\frac{5}{1}$ Extrait des feuilles 209 et suivantes du Quernet des fiefs nobles du mandement de Rue. 1534. Confession de n. Pierre, fils de feu n. Philibert, fils de feu n. Pierre, fils de n. Pierre, Mestral de Rue, avoyer et bourgeois de Payerne. Arch. Et. Frib., n° 12.
- $\frac{3}{2}$ Arch. Et. Frib. Estavayer, n° 546.

- $\frac{5}{3}$ Droits et avantages de la mestralie de Rue. Mémoire dressé avant la vente de 1538. Arch. Et. Frib. Rue, n° 331.
- $\frac{5}{5}$ Acte de vente de la mestralie de Rue à L. L. E. E. de Fribourg le 2 septembre 1538. Arch. Et. Frib.
- $\frac{6}{2}$ Infeudation à n. Girard Mestral de la seigneurie de Brit. Arch. Et. Fribourg. Surpierre, n° 281.
- $\frac{11}{2}$ Charte sur parchemin du 22 avril 1401. Arch. Cant. Vaud. Inv. bleu n° 5070 prov. « a Petro mistralis filio Wuillermi mistralis Domicelli Rote ».
- $\frac{12}{2}$ Arch. Cant. Vaud. Payerne, n° 1229. Reconnaissance du 12 juin 1566.
- $\frac{101}{2}$ Roleto et Wuillermo fratribus filiis Johannis mistralis Rotæ. 1347. Arch. Cant. Vaud. Inv. bleu n° 5050.
- $\frac{110}{2}$ Extraits d'actes des archives de l'Etat à Fribourg, par J. Schneuwly, archiviste. St. Maurice, 50, p. 1., n° 5, Rue, n° 411.
- $\frac{110}{8}$ Extraits du Manual de Lutry.
- $\frac{110}{16}$ 1251. Jean de Rue, bourgeois de Fribourg. Hauterive II. Supp. n° 20.
- $\frac{110}{16}$ 1277. Perrette, veuve de Guillaume de Rue, de son vivant bourgeois de Cossonay, et ses enfants Humbert, Henry, Jaques et Jordan. Mémoire III, f° 562.
- $\frac{111}{1}$ Acte de 1325. Arch. Cant. Vaud. Inventaire bleu n° 1202 prov.
- $\frac{111}{3}$ Vente à Guillaume Mestral de Rue Domicellus. Arch. Cant. Vaud. Inv. bleu. I. Vol. Illens. n° 44.
- $\frac{111}{4}$ Contrat de mariage de n. Girard Mestral du 3 novembre 1510. Arch. Cant. Vaud. Inv. bleu n° 11981 prov.
- $\frac{111}{5}$ Arch. Cant. Vaud. Inv. bleu n° 11919.
- $\frac{112}{11}$ Arch. Cant. Vaud. Moudon, n° 404.
- $\frac{113}{7}$ Confession de n. Pierre fils de feu n. Philibert donzel et bourgeois de Rue à présent résidant à Payerne. Bourg. Rue. Grosse de Rue, n° 67.

$\frac{113}{14}$ Arch. Et. Frib. Abbaye de Payerne, n^o 10, 11, 12, 27
et suivantes.

$\frac{113}{34}$ Arch. Et. Frib. Compte de la châteltenie de Rue.

LES ARCHIVES DE LIGNEROLLE

(SUITE)

EXTRAITS DU 1^{er} REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS (1619 à 1737).¹

*La première page de ce volume est remplie par les spiri-
tuelles rimes que voici :*

Initium sapientiae est timor Domini.

Qui sert commung nul ne le paye,
Et s'il deffant checung l'abbaye.

Qui sert commung ne doibt attendre
Aulcung salaire, moins doibt prétendre,
Du dit commung pour récompense, etc.

La seconde page contient le procès verbal de la séance du Vendredy après penthecoste 22 de may 1619, les communi-
niers estantz assemblez selon la coustume, pour faire elec-
tion des gouverneurs, comme aussi de leurs conseilz et des
messeilliers. Claude Borricod et Estienne Pettremand gou-
verneurs esleus en l'an 1618 avant la reddition de leurs
comptes, ont esleuz pour gouverneurs de l'an present
1619, assavoir Vincent Floret et Jehan Clerc ausquels a
esté remis entre mains le calice et le mantil de la Cène
avecq les clefz des droictz et tiltres de la Commune.

Et pour leurs Conseilz ont esleuz avec le S^r Chatelain,
l'officier assavoir Noble Anthoine Besson, Egrège Guil-
laume Gondod, Jehan Vuillemin, Loys Levrod, Loys

¹ Archives de Lignerolle, série A, n^o 1.